

Services personnes retraitées et handicapées ou services loisirs des Maisons des Solidarités

MdS Centre	8 rue de la Banque	01 87 76 22 02
MdS 5	21 place du Panthéon	01 87 76 85 05
MdS 6	Mairie du 6 ^e • 78 rue Bonaparte	01 87 76 20 06
MdS 7	Mairie du 7 ^e • 116 rue de Grenelle	01 87 76 20 77
MdS 8	Mairie du 8 ^e • 3 rue de Lisbonne	01 87 76 21 08
MdS 9	Mairie du 9 ^e • 6 rue Drouot	01 87 76 89 09
MdS 10	23 bis rue Bichat	01 53 19 26 26
MdS 11	130 avenue Ledru Rollin	01 53 36 51 00
MdS 12	108 avenue Daumesnil	01 44 68 62 65
MdS 13	146 boulevard de l'Hôpital	01 87 76 13 13
MdS 14	14 rue Brézin	01 53 90 32 00
MdS 15	3 place Adolphe Chérix	01 87 76 90 00
MdS 16	Mairie du 16 ^e • 71 av. Henri Martin	01 87 76 10 13
MdS 17	Mairie du 17 ^e • 18 rue des Batignolles	01 87 76 15 17
MdS 18	115 bis rue Ordener	01 53 09 10 10
MdS 19	17 rue Meynadier	01 40 40 82 00
MdS 20	62-66 rue du Surmelin	01 40 31 36 66

Mission communication de la direction des Solidarités - Février 2026 - 10 26 D SH PC DSOL



Découvrir le programme

Autonomie

L'Université permanente de Paris vous propose

- des conférences
- des visioconférences
- des visites guidées



Printemps



Été



Automne

Apprendre | Connaître | Visiter

Qu'est-ce que l'UPP ?

L'Université permanente de Paris (UPP) propose un programme d'activités culturelles réparties sur trois sessions :

- ▷ **printemps** (de mars à juin),
- ▷ **été** (de juillet à septembre),
- ▷ **automne** (d'octobre à décembre).

Ces activités, regroupées par filières thématiques, proposent des conférences en salle, des visioconférences, et des visites guidées. Elles sont confiées à des spécialistes reconnus.

Vous découvrirez des conférences concernant les beaux-arts, le cinéma, la civilisation, l'histoire, la littérature, la musique, la paléontologie, la philosophie, la psychologie ainsi que des regards croisés entre beaux-arts et littérature.

Les visites guidées, assurées par les guides conférenciers, vous conduiront à (re)découvrir différents quartiers de Paris.

Quelles sont les conditions d'accès ?

- être parisien – résider à Paris depuis au moins 3 ans,
- être préretraité ou retraité à partir de 55 ans, ou en situation de handicap.

L'accès aux activités est gratuit et se fait avec ou sans inscription, en fonction du programme.

Si vous remplissez les conditions d'accès, une carte d'auditeur annuelle vous sera délivrée gratuitement.

Vous devrez la présenter à chaque activité ne nécessitant pas d'inscription préalable.



Comment s'inscrire ?

Avant chaque début de saison, découvrez le programme détaillé de l'UPP dans sa brochure disponible dans les Maisons des Solidarités et à la Paris boutique.

Sélectionnez les activités auxquelles vous souhaitez participer sur le formulaire d'inscription intégré à la brochure et adressez - le avec les pièces justificatives requises à la Maison des Solidarités de votre arrondissement.

Après traitement de l'ensemble des demandes, votre Maison des Solidarités vous délivrera les invitations pour la saison à venir, dans la limite des places disponibles.

La brochure et le formulaire de présélection sont également téléchargeables sur **www.paris.fr**

Calendrier prévisionnel 2026

(sous réserve de modification)

Printemps Sortie de la brochure début février 2026
. Inscriptions. courant février 2026
. Début de la saison mars 2026

Été Sortie de la brochure début juin 2026
. Inscriptions courant juin 2026
. Début de la saison juillet 2026

Automne . Sortie de la brochure début septembre 2026
. Inscriptions. courant septembre 2026
. Début de la saison octobre 2026